

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs – Formatrices en Chauffage & Sanitaire

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

Date limite pour postuler : 29.04.2022

Conditions d'accès : 3 ans à 6 ans en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01 (3873,31 € mensuel brut)

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La [durée de l'expérience](#) requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement ;
- vous maîtrisez la langue française orale et écrite.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature. Les candidat-e-s présélectionné-e-s seront invité-e-s à présenter les épreuves éliminatoires de sélection.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

Plus d'info :

[Sur ce que le Forem offre en tant qu'employeur ;](#)
[Sur la procédure de sélection](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 106514 – Formateurs –
Formatrices en Chauffage & sanitaire].

Nos offres

forem

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de Monteur en Chauffage et Sanitaire.**

- **et/ou une pratique professionnelle dans une fonction de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée ;**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles ;
- les expériences personnelles de construction/rénovation/transformation de bâtiments,
- les activités complémentaires ;
- les expériences fractionnées (moins de 6 mois dans la même fonction et/ou la même entreprise).

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au 31/03/2022.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

Compétences techniques

- vous réalisez des installations complètes en acier, avec accessoires filetés et cintrage à chaud et à froid ;
- vous réalisez des soudures de tuyaux libres, des soudures de branchements sur canalisation libre ou maintenue ;
- Vous assemblez des éléments d'installation en cuivre par brasure tendre ;
- vous réalisez une installation en cuivre: vous cintrez et assemblez les tuyaux par brasure forte, vous placez des colliers et fixez l'installation, vous raccordez aux appareils sanitaires, vous vérifiez l'étanchéité ;
- vous installez des radiateurs avec tubes à sertir : vous débitez, cintrez et assemblez le tube par emboîtement et sertissage ;
- vous préparez et placez des conduites en tubes à sertir avec raccordement aux corps de chauffe ;
- vous préparez et placez une conduite d'eau sous pression ;
- vous préparez et placez une conduite d'alimentation en polypropylène, ainsi qu'une conduite d'eau froide en tuyaux PE ;
- vous préparez et placez une canalisation d'écoulement et de ventilation en tuyaux PVC ;
- vous préparez et placez une conduite d'évacuation et de ventilation en tuyaux PE-HD ;
- vous montez une installation en tuyauterie synthétique : vous coupez, assemblez et installez les tubes, les posez et les raccordez ;
- vous placez divers appareils sanitaires (évier, douches, WC...) et accessoires avec raccordements eau froide et évacuation, avec production d'eau chaude (gaz et électricité) ;
- vous montez les équipements des systèmes de chauffage, de sanitaire de ventilation mécanique contrôlée –VMC et de conditionnement d'air ;
- vous posez des canalisations, tuyauteries, serpentins dans le sol, gaines de ventilation et câblages des systèmes de chauffage, de sanitaire et de ventilation mécanique contrôlée – VMC.

Connaissances

- connaissance technique de la mise en œuvre des matériaux et équipements de chauffage et sanitaire ;
- connaissance des techniques de planification et de suivi de projets ;
- les logiciels de base, tableur, traitement de texte ;
- la législation dans le secteur de la construction ;
- l'organisation générale du secteur de la construction ;
- la qualité, la sécurité et l'environnement dans le secteur de la construction ;
- le levage et la manutention de charge ;
- le matériel et les outils utilisés ;
- connaissance globale de la réglementation PEB en vigueur et la maîtrise de l'impact de celle-ci pour les métiers du bâtiment ;
- la coordination générale des différents corps de métiers, la planification et la chronologie des tâches à réaliser par métier/compétences ;
- la lecture de plans appliquée, lecture de schémas ;.... ;
- les logiciels de bureautique courants, de l'environnement Windows et de la messagerie électronique.